



# ATTENTION MENACE SUR LE LAC D'ANNECY !

***La moule quagga est peut-être à bord de votre embarcation...***

**Clubs et structures nautiques, lors de l'organisation de vos évènements sur le lac, transmettez les bons messages !**

**DEMANDEZ À VOS INVITÉS EXTÉRIEURS, AVANT LEUR ARRIVÉE SUR LE LAC D'ANNECY, DE :**

**Retirer et**

Résidus + organismes aquatiques visibles



**Laver**

Les embarcations dans une aire dédiée



**OU**

Embarcation + équipements, pendant 4 jours entre deux plans d'eau.

**Laisser sécher**



**Vidanger**

Réservoirs pouvant contenir de l'eau



Sur une surface enherbée



Pas dans les grilles d'eau pluviale

**Ces consignes sont également à appliquer par vos adhérents lors de leurs déplacements sur d'autres plan d'eau !**

## La moule quagga, un danger pour le lac !

Depuis son apparition dans les lacs voisins, cette cousine de la moule zébrée représente un risque pour le lac d'Annecy !

**Votre vigilance peut empêcher son développement.**

Retrouvez toutes les informations sur les espèces exotiques envahissantes dont fait partie la moule quagga !

